

**Education de qualité
au Togo**
Les établissements
scolaires en nette
augmentation **P 2**

**Fièvre hémorragique à
virus Ebola**
Zéro cas au Togo,
La réunion de crise
d'Accra assortie de
recommandations **P 3**

Contestation des activités de la CENI
Les vieux **P 3**
démons refont
surface au sein
de l'opposition



LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0178 du vendredi, 29 août 2014 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Justice pour tous!

Nul n'est au-dessus de la loi clame haut et fort un adage aussi vieux que le monde. Au fabuliste d'ajouter : « Selon que vous serez puissant ou misérable les jugements de cour vous rendront blanc ou noir ». D'aucuns s'étonnent que dame justice jette son grappin sur des citoyens fussent-ils parents amis ou collaborateurs du chef de l'Etat. Ce dernier peut en privé, être surpris, s'émouvoir et même être peiné, comme tout être humain, des épreuves que rencontrent ses semblables -amis ou pas- dans cette grande aventure qu'est la vie. Mais le sacro-saint principe de la séparation des pouvoirs oblige le patron de l'exécutif à se tenir à distance des démêlés judiciaires. C'est grâce à cette hygiène républicaine, que le Chef de l'Etat n'est pas et ne saurait être comptable de la maladresse supposées ou avérées des acteurs de la justice. Les erreurs d'appréciation, le manque de tact et même les lapsi les plus calamiteux sont malheureusement de l'ordre du possible même dans les palais de justice cités en exemple. Les avocats sont là pour y veiller et les voies de recours sont d'ailleurs faites pour y remédier.

On aime bien jouer aux farouches partisans de l'état s'ériger en rampart contre l'impunité sur la terre de nos aïeux. Mais diable on s'étonne que des citoyens, certes de haut rang, soient appelés à rendre compte à la justice dans des affaires de droit commun.

Pourquoi faut-il toujours tourner les regards vers le palais présidentiel à chaque fois que la tension monte au palais de justice?

Notre démocratie est encore jeune et grandi si bien. S'il plait à Dieu un jour viendra où témoigner ou répondre devant le juge de ses actes quel que soit le titre dont on est paré se fera comme un geste normal à l'abri des soupçons de conspiration ou d'acharnement de tous genres. Mais d'ores et déjà il faut noter que la race des intouchables est pleine extinction à bon entendeur.....

La Rédaction

Ankara, en marge de la cérémonie d'investiture



**Faure Gnassingbé confère
avec des hautes personnalités
de la finance turque** **P 3**

**Politique nationale
de l'emploi**
**Un programme
de «service
civique» en cours
de réflexion** **P 6**

Interview:
Agbessi Koffi
Coordonnateur de la
Majorité Silencieuse **P 5**



Education de qualité au Togo Les établissements scolaires en nette augmentation

Tant vaut l'école tant vaut la nation. Un enseignement reçu dans de bonnes conditions promet un bon avenir pour le pays. Pour ne pas rester en marge de cet adage, le gouvernement Togolais a mené des actions dans ce sens. En effet près de 1958 établissements ont été construits soit une hausse de 25% et 12505 classes soit un taux de 33% jusqu'à ce jour. Et comme si cela ne suffisait pas le gouvernement a également ouvert la transformation progressive des EDIL qui sont en réalité des Ecoles d'Initiatives Locales en établissements publics jusqu'à la rentrée prochaine. Parlant de bonnes conditions des apprenants, le gouvernement n'a pas manqué de penser aux enseignants. Ainsi pour se faire, il a été mis sur pied plusieurs stratégies pour relever non seulement le nombre des enseignants mais aussi relever leur niveau de formation pédagogique. C'est dire que le nombre d'enseignants évolue au même rythme que celui des élèves avec un taux élevé de 42% depuis 2005. Un autre caractère que revêt la nouvelle stratégie du gouvernement est celui de procéder à la formation obligatoire pour tout enseignant. Des formations de rattrapage de mise à niveau ne vont pas

manquer en ce sens pour les professeurs titulaires n'ont pas eu l'occasion de le faire selon le gouvernement. Pour redynamiser le niveau de l'enseignement, c'est plus de 3 millions de manuels scolaires de lecture et de calcul qui ont été distribués. Les enseignants ont eux bénéficié de guide du maître. Egalement 3 nouvelles Ecoles Normales d'instituteurs (ENA) ouvriront leur porte à Adeta, Niamtougou et Sotouboua. Il faut rappeler que depuis un moment le gouvernement procède à une synergie ministérielle c'est d'ailleurs le cas entre le Ministère de l'enseignement Primaire et le Ministère du Développement à la Base de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Une synergie qui s'est matérialisée par la tournée de Mme TOMEKAH DOGBE avec la signature d'une convention concernant la construction de : 45 salles de classe, équipées de tables bancs.■

K.C.

AVIS DE DECES

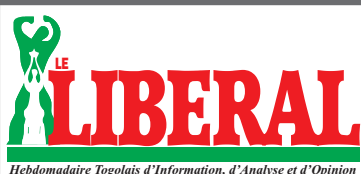
- Togbui Odjima KALIPE III, Chef du Canton de Vogan
 - M. AGBOH Ahouélé Paul Agent technique de santé à la retraite
 - La famille N'SOUGAN-ASSOGBA de Vogan
 - Veuve NADOR Ayélé Epouse AGBOH et sa fille
 - Le Directeur et le personnel du journal FOCUS INFOS
- Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de :



Jules Komlanvi Délali AGBOH
Employé à FOCUS INFOS

Survenu le 20/08/2014 au CHU-CAMPUS à l'âge de 38 ans
PROGRAMME

- Jeudi 28 Août 2014
19h00 : Messe veillée en l'église Ste Marie-Reine du Monde-Bè
- Vendredi 29 Août 2014
06H00 : Exposition du corps au foyer paroissial Marie Reine du Monde de Bè
8h30 : Levée du corps
09H00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de Bè Kpota
Les salutations d'usage seront reçues au cimetière
- Samedi 30 Août 2014
6H00 : Messe de requiem en la même église



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Ouverture officielle de la Foire Adjafi

C'est à y est, la foire des jeunes entrepreneurs a officiellement pris son envol hier 28 août 2014. C'est donc parti pour plus de deux semaines d'échanges entre entrepreneurs, exposants. Bref des participants qui vont se livrer à une osmose de partage jusqu'au 9 Septembre. L'aire du terrain de jeux du lycée d'Agoènyivé est une fois encore sollicitée ; la foire Adjafi a pris de l'âge et pour le prouver elle n'a pas voulu faire les choses de moitié ainsi pour l'ouverture de cette troisième édition c'est un parterre d'officiel qui a fait le déplacement. On pouvait noter la présence du Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes Mme TOMEKAH DOGBE, du préfet du Golfe Mr MELEBOU, des Directeurs de sociétés et des Chefs traditionnels. Prenant la parole, Mme DOGBE a d'abord loué, l'initiative de l'agence MAXKOM. Pour la ministre cette belle initiative qui est de rassembler les jeunes entrepreneurs et les acteurs à travers Adjafi revêt sans nul doute l'objectif de contribuer à booster le secteur privé et l'émergence de petites et moyennes entreprises au Togo. La foire Adjafi indispensable donc dans lutte contre le chômage et elle est placée sous le thème <<l'entrepreneuriat, une approche



Stand d'exposition

citoyenne pour l'épanouissement de tous>>. Avant la coupure symbolique du ruban, l'honneur est revenu à l'administrateur général de la foire Marius Maxime MINASSEH de placer son mot de bienvenue à l'assistance. Dans son allocution, exprimant la gratitude des exposants à l'égard de tous, il a fait l'historique de la foire, des 86 exposants sur un site de 124 stands et plus de 15000 visiteurs à la première édition en 2012, la

foire Adjafi aujourd'hui a voulu offrir du confort et plus de sécurité à toute la communauté c'est pour cette raison que le site a été réorganisé en 3 grandes zones (zone des jeunes entrepreneurs, zone des partenaires, un espace loisir) de 137 stands avec deux bloc sanitaire. A en croire l'administrateur général de la foire, Adjafi, travaille pour le développement et dans la proposition de son contenu elle propose en plus du cadre commercial et festif, des cadres de renforcements de capacité qui permettent de relever le potentiel des jeunes entrepreneurs. Après l'intervention du préfet du Golfe qui a été dans le même sens que la Ministre et la coupure symbolique du ruban, les officiels ont eu droit à des visites de stands. La foire de cette année c'est aussi expositions, des ateliers de formations (deux journées de formation en atelier à l'endroit de 30 jeunes entrepreneurs), des conférences thématiques, les plateaux TV, les compétitions et mieux encore des spectacles. La foire Adjafi se veut une vitrine des jeunes entrepreneurs qui manquent de visibilité malgré leur talent.■

Keyewa

Ankara, en marge de la cérémonie d'investiture

Faure Gnassingbé confère avec de hautes personnalités de la finance turque



© Photos Louis Vincent

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a assisté hier à Ankara en Turquie à la cérémonie d'investiture du Président Recep Tayyip Erdogan. Au delà de la démarche diplomatique, les questions économiques étaient au menu de l'agenda du chef de l'Etat qui a conféré avec de hautes personnalités du monde des finances notamment M Alaaddin Metin, le directeur général de Türk Eximbank, l'Agence de crédit à l'export.

Cette banque d'Etat selon le site officiel republicoftogo, accompagne les entreprises turques qui souhaitent

exporter ou investir à l'étranger. Elle accorde aussi des financements pour la réalisation de projets de développement : infrastructures, énergie, télécommunication, agriculture, ... et travaille en étroite coopération avec les banques commerciales.

La rencontre a permis d'évoquer les possibilités de coopération entre l'Exim Bank et le Togo. Ajoute le site officiel de la République Togolaise■

keyewa.

Fièvre hémorragique à virus Ebola Zéro cas au Togo, La réunion de crise d'Accra assortie de recommandations

Le jeune homme retrouvé mort au quartier Gbadago à Lomé il y a quelques jours à l'issue des vomissements de sang n'est pas victime de la fièvre à virus ebola. Dans un communiqué rendu public hier le comité de gestion a levé tout équivoque. L'infortuné est décédé suite à des coups à lui assenés provoquant des vomissements. Ça reste encore une fausse alerte mais les autorités demandent toujours aux populations de demeurer vigilantes et rappelle les symptômes. Depuis l'annonce de l'épidémie dans la sous-région, plusieurs cas suspects ont été décelés au Togo mais à ce jour aucun test n'a été confirmé donc zéro cas d'Ebola au Togo.

Les ministres de la Santé de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se sont retrouvés pour la deuxième fois hier jeudi à Accra (Ghana) pour discuter des moyens de lutte contre la maladie. Placée sous la direction du président de la CEDEAO, le président Jhon Dramani Mahama du

Ghana, la rencontre a permis, à renforcer la mise en œuvre des stratégies élaborées lors de la première réunion pour contenir le virus Ebola dans la sous-région.

On a procédé également à une mise à jour des informations sur le foyer d'Ebola dans les pays membres de la CEDEAO, la vérification de la mise en œuvre des recommandations de différentes réunions sur l'épidémie, et une étude des difficultés rencontrées à chaque niveau de contrôle de l'épidémie, sont les résultats issus de cette nouvelle concertation.

Selon les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre de cas d'Ebola s'élève à 2.615, dont 1.427 décès enregistrés en Guinée, au Libéria, en Sierra Leone et au Nigéria.

Au cours des six derniers mois, plus de 225 agents de santé qui avaient pour tâche d'endiguer la maladie sont tombés malades et près de 130 d'entre eux sont décédés.■

La rédaction

Contestation des activités de la CENI

Les vieux démons refont surface au sein de l'opposition

L'opposition togolaise à chaque élection s'est toujours distinguée à travers des revendications qui frisent parfois le ridicule. Pour la prochaine présidentielle, elle ne compte pas déroger à cette stratégie toujours contre-productive. Cette fois-ci ce n'est plus le boycott qui est mis en avant mais une autre trouvaille. Au cours d'une conférence de presse animée conjointement par le CST et la Coalition Arc-En-Ciel, les deux poids lourds de l'opposition demandent la suspension des activités en cours de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) sachant bien



évidemment que des dispositions du code électoral permettent à la CENI de rester en place jusqu'à la prise de service de la nouvelle CENI.

Les deux entités demandent également à ce que le ministre de l'administration territoriale se tienne à distance du processus, et pourtant l'article 9 du code électoral stipule que la CENI procède

avec le concours du Ministère chargé de l'Administration territoriale et d'autres services de l'Etat à des tâches bien énumérées notamment la révision des listes électorales, la création et la suppression des bureaux de vote, à la commande et au déploiement du matériel électoral et bien d'autres tâches.

L'opposition voit déjà les fraudes et comme d'habitude appelle les populations togolaises à la vigilance et à la détermination pour mettre en échec un nouveau hold-up électoral. Visiblement après 24 d'apprentissage démocratique, c'est toujours la même

eau qui coule rien a changé sous le soleil pour l'opposition. Toutes cette agitation n'est que le signe annonciateur d'un nouvel échec à la prochaine joute électorale. Ils faut trouver des alibis, chercher des problèmes ou s'il le faut en créer pour justifier sa prochaine déroute.

Annoncé en conclave pendant plusieurs semaines les deux entités de l'opposition que sont la CST et la Coalition Arc-En-Ciel peine à accorder leur violon sur pratiquement tout. Cette sortie médiatique n'a été juste une occasion pour afficher une sérénité de façade.■

P. Fabrice

Inauguration du marché préfectoral de Notsè couplée de la signature de convention avec 29 communautés

Depuis le 23 août dernier, la ville de Notsè peut se vanter d'avoir bénéficié d'un carrefour d'échange, carrefour de développement économique. En effet les populations de Notsè et de ses environs ont participé à l'inauguration de ce qu'on l'on pourra désormais appeler l'un des plus « prestigieux » marché non seulement de la préfecture de Haho mais aussi du Togo. Situé à 100 km au nord de Lomé, les populations de Notsè ont eu la visite de Mme la Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes Victoire TOMEKAH DOGBE.

D'un coût total de 225.000.000 FCFA, les infrastructures du nouveau marché réalisés comprennent en tout : 11 hangars, 3 magasins, 1 bloc sanitaire et un bloc administratif. Doté d'une capacité de 1200 places, ce marché est également nanti des

voies et des espaces aménagés ainsi que des ouvrages de franchissement sur des voies d'accès. Témoignant de leur reconnaissance, cette inauguration a été couronnée de danses traditionnelle et folklorique. Une joie qui s'explique par le fait qu'à la place de l'ancien site (exigu), on retrouve un géant bâtiment qui met fin à toute une série de récession économique de la ville. Désormais, Notsè renoue avec des activités commerciales et pour ces nombreuses femmes qui attendaient avec impatience cette inauguration ce nouveau marché fera venir des clients mêmes ceux au-delà de leurs frontières.

Pour Mme la ministre TOMEKAH DOGBE, ce joyau témoigne de la volonté du Chef de l'Etat à donner des infrastructures dignes d'intérêts aux populations de la base. Les rassurant que cette œuvre n'est pas et ne sera pas la



dernière à Notsè, elle a cependant appelé les bénéficiaires à prendre soin de ce marché générateur désormais de leur source de revenu. Abondant dans le même sens que la ministre, autorités publique et traditionnelle ont aussi salué cette initiative qui va donner un coup de pouce aux activités économiques des femmes.

L'inauguration du marché a été

couplée de la signature de convention avec 29 communautés bénéficiaires des infrastructures socio communautaires de base venant de 19 préfectures des 5 régions du Togo. La signature de cette convention concerne la construction de : 45 salles de classe, équipées de tables bancs, 23 blocs latrines, 2 unités de soins périphériques, 32 hangars de marché, 5

magasins, 3 forages, 3 maisons de jeunes ; soit un coût Total de 131 infrastructures pour un montant global de 1.703.740.000 FCFA

Le projet de construction du marché de Notsè sur le nouveau s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme de Soutien au Microprojets Communautaires (PSMICO), un programme exécuté par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) qui est le bras opérationnelle du Ministère dans la mise en œuvre de la politique National de développement à la Base.

Rappelons qu'après la remise solennelle du marché par le Ministère en charge du Développement à la Base, sa gestion et sa présentation sera confiée à la communauté à travers ses autorités locales qui ont pris une part active durant la réalisation de l'ouvrage.■

Keyewa

Conflit de chefferie à Agoè Cacaveli La part de vérité du clan Aziamalé PASSAH

Les récents soubresauts qu'a connu la chefferie de la localité agoè Cacaveli Kpatéfi n'ont pas manqué de faire le tour des médias et de la population. Devant l'incompréhension entre les groupes Aziamalé et Akpabè (des cousins) de trouver un terrain d'entente et régler cette affaire en famille, c'est à l'administration publique qu'est revenue la décision de trancher le conflit sur la base des preuves versées par les deux parties. Chose faite, le groupe Aziamalé est reconnu comme légitime lignée et Chef de quartier de Cacaveli-kpatefi dont l'intronisation aura lieu ce 30 août 2014.

Le groupe Aziamalé est reconnu comme Chef légitime de kpatéfi

En effet devant la complexité du problème entre les deux groupes, la préfecture du Golfe relevant de l'autorité publique a demandé aux deux parties de fournir des preuves en l'espace de six mois de leur légitimité au trône. Rapidement le groupe Aziamalé qui ne se reprochait rien a présenté les siennes pendant que le groupe Akpabè se peine à chercher les leurs. Ce délai passé, il était plus qu'évident de remettre la chefferie au groupe qui a présenté les vraies preuves. Mécontent de cette décision le

groupe Akpabè monte sur le toit des médias s'indigne de la procédure adoptée par l'autorité publique et crie au scandale car selon lui, le Préfet du Golfe MELEBOU est un étranger qui ne maîtrise en rien le processus établi depuis des lustres (1960-2009 régence du groupe Akpabè). Rappelons que ces propos sont ceux tenus par un représentant du groupe Akpabè sur les ondes de médias de la place. Cependant pour donner des éclaircissements à ce litige, le Groupe Aziamalé a organisé une conférence de presse le 22 août dernier pour donner sa version et établir les faits avec des papiers qui datent des années 1937

Les preuves du groupe Aziamalé.

L'histoire remonte à l'époque coloniale où le sieur Aziamalé PASSAH AllagloKoudi était le 1er chef du quartier de Totsi Kpatéfi (AgoèCacaveli). Ainsi toutes les procédures avec les colons le reconnaissent comme Chef du quartier de Totsi Cacaveli. Que ce soit par son autorisation avant la mise en place d'une station-service par les Français en 1937 ; par un compte rendu de la collecte d'impôts au Chef Canton Sédjro II ou par le dédommagement des 6 hectares de cultures que les français avaient détruit

pour implanter leur station de pompage. Bref le Chef de quartier PASSAH Aziamalé était reconnu de tous comme le seul et légitime Chef selon le groupe Aziamalé.

Selon le même groupe (Aziamalé), après les indépendances s'est ouverte une chasse aux sorcières ; les nouveaux dirigeants voulaient se débarrasser des anciens collaborateurs des Français c'est dans ce contexte que le Chef PASSAH Aziamalé a choisi son premier collecteur du nom de EDOH Akpabè pour le remplacer comme régent vu que les enfants du Chef de quartier n'étaient pas âgés pour prendre la succession car eux quoi qu'on dise n'avaient pas collaboré avec les Français de l'époque. C'est donc avec l'aval du Chef quartier que cette passation a eu lieu. Cependant le sieur EDOH Akpabè à la fois régent et collecteur d'impôts après quelques temps s'enfuit au Ghana sans faire le compte rendu de sa collecte. Devant cette situation le Chef du quartier PASSAH fit de nouveau appel au fils du 1er collecteur GUIDIGANSOU Djamlan pour remplacer son père dans la collecte des impôts GUIDIGANSOU Djamlan devenait ainsi par la force des choses le 2e collecteur. C'est donc dans cette configuration harmonieuse et familiale

qu'on aura quatre régences affiliées de la descendance du 2e collecteur EDOH. Il faut rappeler que ces derniers ont dirigé le quartier Kpatéfi comme régent et rien de plus de 1958 jusqu'en 2009 avec l'intention de remettre la chefferie à qui de droit (famille Aziamalé) un jour. Puis que c'est par la volonté des Aziamalé de ne pas précipiter les événements entre cousin que le groupe Akpabè a continué de diriger la chefferie. Cette nonchalance va leur coûter fort car le groupe Akpabè après ce long moment de régence a décidé de garder la chefferie pour lui au grand dam du groupe Aziamalé qui se sent apte à reprendre la chefferie. Voici donc le début du conflit de la chefferie de Totsi Kpatefi dit Agoè Cacaveli. Rappelons que le groupe Akpabè n'a pas présenté de preuves jusqu'alors confirmant que la chefferie lui revenait de droit après le délai fixé par l'autorité publique. C'est ce 30 août qu'aura lieu donc la cérémonie de chefferie du prochain Chef de quartier Gregoire komivi Aziamalé PASSAH II à Agoè Cacaveli dit kpatéfi mais cette date a finalement été reportée par le groupe Aziamalé qui engrange la volonté de réconcilier les deux groupes.■

Charles

En prélude à la présidentielle de 2015

La Majorité silencieuse organise ses universités de vacances

La majorité silencieuse a entamé une campagne de sensibilisation et de mobilisation de ses troupes depuis quelques semaines déjà dans plusieurs préfectures du Togo. En effet après l'université de vacances de la région centrale, c'est au tour de la région maritime le 23 août dernier d'organiser la sienne. Ce qui a été fait à Tsévié, chef-lieu de la région maritime où l'université de vacances 2014 des associations de la majorité silencieuse s'est tenue. Un seul sujet a occupé tous les esprits durant ce rendez-vous de soutien à l'actuel président de la République ; celui de la prochaine élection présidentielle. Pour la majorité silencieuse leur engagement à être utile à leur pays doit être encore plus manifeste que par le

passé pour faire de cette élection un parfait succès qui rehausse l'image du Togo dans le monde. Une idée que les associations ont approuvée par les allocutions de leurs présidents ; c'est l'exemple du président national de l'association de Défense Nationale de la Cause Commune (DNCC) Hubert Atouyo pour qui l'heure est à l'information et à la formation. Pour lui il faille analyser objectivement la situation sociopolitique du Togo afin de confirmer leurs choix et définir les stratégies pour les imposer.

De son côté le président de l'association Génération Ensemble on est plus fort (GEF) et coordonnateur de la Majorité silencieuse, Agbessi Koffi le candidat de la majorité silencieuse reste l'actuel



Président de la République Faure Gnassingbé et cette université de vacances de la région maritime s'inscrit dans le but de lui faire remporter l'élection présidentielle dans cette même région en 2015. Pour cette échéance, c'est la barre des 75% qui est visée.

Outre ces présidents d'association, d'autres ont également apporté leur contribution à l'instar de AFUD ou encore de SYFODI. Outre les rencontres d'échanges, de sensibilisation et de mobilisation, diverses plate-formes par préfecture ont été

organisées afin d'exprimer de vives voix leurs besoins. Rallier à sa cause est désormais le nouvel engagement de la Majorité silencieuse après sa fameuse démonstration de juin dernier.■

Démocrate

Interview de Agbessi Koffi Coordonnateur de la Majorité Silencieuse

Il se prononce sur les universités de vacances organisées par le MJPG et sur des sujets d'actualité notamment la prochaine présidentielle et l'affaire d'escroquerie

Les Associations et Mouvements membres du MJPG organisent depuis quelque semaine par région les universités de vacances.

Quels sont les objectifs que vise cette initiative nouvelle ?

AGBESSI : Le Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la bonne Gouvernance (MJPG) est partie intégrante des forces politiques nationales et se pose désormais comme un arbitre pour trancher certaines questions sur lesquelles l'absence de position de la majorité silencieuse que nous constituons favorisait un enlisement des discussions. Ce n'est plus le cas aujourd'hui où nous faisons pencher la balance du côté où se situent les intérêts de la majorité en pesant sur les débats qui nous permettent d'avancer.

Pour continuer à s'illustrer positivement de cette façon dans la vie publique, les jeunes ont besoin de s'instruire, de se former et de réfléchir. Les universités de vacances nous permettent de faire le point de nos engagements passés et futurs, de partager l'information afin d'éveiller davantage notre conscience civique ainsi que notre fibre patriotique.



Elles nous donnent l'occasion de réfléchir sur l'avenir, d'analyser les grands sujets d'actualité nationale et de faire des choix judicieux pour l'avenir. Surtout que se profilent à l'horizon, de grands rendez-vous électoraux.

En parlant des grandes questions d'actualité nationale, la majorité parlementaire a récemment rejeté le

projet de réformes institutionnelles et constitutionnelles proposé par le Gouvernement. C'est une position curieuse sur laquelle nous souhaiterions connaître l'avis de la Majorité Silencieuse que vous constituez.

AGBESSI : Le débat sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles devrait être fait à l'Assemblée Nationale parce que c'est l'Assemblée Nationale qui a les prérogatives nécessaires pour mener ce genre de débats. En envoyant le projet à l'Assemblée Nationale, le Gouvernement a fait son devoir. Il revient aux députés de mener les débats, d'apprécier ou de voter les lois et de rendre le verdict. On peut ne pas être d'accord avec leur position. Mais ce qui est important, c'est que chaque institution joue correctement sa partition pour le reste, la démocratie est la loi de la majorité.

L'opposition semble avoir pris la mesure des enjeux et s'organise pour présenter un candidat unique à la prochaine élection présidentielle. Cela vous inquiète-t-il ?

AGBESSI : Cela ne nous inquiète pas du tout. Ça nous permet de mesurer les forces et savoir de quel côté se trouve la majorité du peuple. Mais à l'allure où vont les choses, il serait très surprenant qu'elle y parvienne parce que leur combat a toujours tourné autour de leurs intérêts personnels. Ouvrez bien les yeux

et vous verrez que l'avenir nous donnera raison.

Les choses pourraient mal s'engager pour la majorité présidentielle si Pascal BODJONA qui se dit victime d'un acharnement politique venait à se rallier à l'opposition, qu'en dites-vous ?

AGBESSI : La première mise au point à faire, c'est que Pascal BODJONA est cité dans une affaire d'escroquerie internationale. Et pour nous de la Majorité Silencieuse, il est présumé innocent tant qu'il n'est pas formellement condamné par la justice. Notre souhait, c'est que les batailles de procédures s'arrêtent pour laisser la place aux débats sur le fond du dossier. De cette façon, chacun sera fixé sur les faits. C'est la seule façon pour Mr Pascal BODJONA de laver son honneur. Les tentatives qui sont faites pour ramener ce débat purement judiciaire sur le terrain politique sont maladroites. Mais nous sommes dans un pays libre et si Monsieur Pascal BODJONA a des ambitions politiques, il est libre de ses choix. Pour notre part, s'il se déclare opposant, nous le traiterons comme tel.

Mot de Fin

AGBESSI : Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte d'exhorter les togolais à cultiver toujours cet esprit de paix, de cohésion nationale pour le développement de notre cher pays.■

Promotion du rayonnement culturel africain

La collection 2014 de Landu Jah exposée à la Gugel Gallery

L'art a toujours été l'expression pure de nos idées les plus reculées, nos convictions les plus fortes. Si certains par cet art aiment se cacher dans leur tour d'ivoire et faire croire à un monde en rose, d'autres par contre s'en servent pour marquer et témoigner de leur engagement à œuvrer pour un meilleur monde. Landu Jah, artiste plasticien fait partie de cette dernière catégorie qui ne fixe aucune limite, aucune règle en matière d'art. Le jeudi 21 août dernier, il a exposé 17 tableaux de sa collection 2014 à la GugelGallery située sur le boulevard de la République en présence de plusieurs personnalités artistiques ainsi que d'un public converti à la chose. De l'œuvre, une grande particularité; ses tableaux sont en

grande partie confectionnés à l'aide des outils récupérés, considérés sans nul doute comme des déchets par la société de surconsommation dans laquelle nous évoluons, une société d'ailleurs victime des mutations géopolitiques. Landu Jah attire donc l'attention du public sur la nécessité d'une bonne gestion de nos ressources en donnant une seconde vie à ces matières : « à travers mes œuvres, je cherche surtout à sensibiliser la société sur la surconsommation, la bonne gestion des déchets et la seconde vie que peuvent avoir les matériaux que j'utilise ». Les tableaux de sa collection comme World is a circle, Outsider, Manipulations, Scrapolos, Exodus, Ghetto gospel, Citizen world en sont des illustrations. De l'artiste, nous retiendrons seulement que Landu Jah est



Landu Jah fondant "World is a circle"

Congolais de la RDC et amoureux de la chose artistique dès son plus bas âge. Le résultat de ses œuvres est le fruit de l'hybridisme dont il a hérité, un mouvement qui s'oppose à l'académisme et qui

fonde ses valeurs sur une totale liberté artistique dans la création, la technique et l'usage des matériaux. Landu Jah a fait ses preuves dans la sous-région ouest africaine notamment le Bénin, le

Ghana, le Burkina-Faso en perfectionnant sa technique de travail et surtout en imposant un nouveau style unique qui attire car combinant diversifiant l'effet visuel, ajoutant des nuances de couleurs et des morceaux de pagnes pour accompagner ses personnages. Cette exposition à la GugelGallery justifie en elle-même l'exceptionnalité de ce talent, car cette galerie est primordialement spécialisée dans la présentation des œuvres «antiques entre 300 et 500 ans et des œuvres d'art contemporain. Elle a pour but principal de promouvoir le rayonnement culturel de l'Afrique à travers les œuvres de ses jeunes talents en herbe...», propos de Justine Abecassi, responsable marketing de la GugelGallery.

Démocrate

Promotion de la culture de paix acte III

L'ATDPDH et le RAOTEDH formés sur les techniques de médiation dans les conflits

Dans l'accomplissement de leur mission, les acteurs œuvrant dans le domaine des droits humains, du social et surtout vecteurs de paix et de tolérance entre les peuples sont souvent confrontés à des situations conflictuelles à plusieurs échellons. Ils sont également sollicités de part et d'autres à contribuer à la résolution de ces différends, ce qui n'est pas toujours évident. Leur faciliter la tâche et surtout mettre à leur portée des outils nécessaires en vue de faire face à ces situations relèvent plus d'une nécessité. Ainsi, dans la troisième phase du projet de promotion de la culture de paix par l'éducation à la tolérance, l'Association togolaise de défense et de promotion des droits humains ATDPDH en partenariat avec le Réseau des associations et ONG togolais pour l'éducation aux droits de l'homme RAOTEDH est en atelier de renforcement des capacités des membres sur les techniques de médiation et l'accompagnement des concitoyens en conflit depuis hier.

Prévu pour durer deux jours, cet atelier vise à accentuer la maîtrise des divers participants venus de tout le territoire togolais des techniques de médiation en matière de conflit entre des personnes, des peuples en tout temps ; il vise également à leur fournir l'expertise nécessaire afin d'orienter les différents protagonistes vers les instances juridictionnelles si nécessaire ainsi que de leur fournir des mesures d'accompagnement. M. Elly Yawo Hivers, directeur exécutif de l'ATDPDH a rappelé la nécessité de cet atelier dans son discours



d'ouverture. Pour lui « la résolution non violente des conflits, les techniques de négociation, les transformations personnelles et le changement sociétal sont des capitales notions à prendre en compte au cours de ces assises de deux jours car elles vont permettre à ces différents participants de percevoir avec promptitude l'atmosphère conflictuelle à laquelle ils seront éventuellement confrontés. » Il importe donc que ces divers thématiques soient bien cernées par tout un chacun pour que la paix objectif à terme visé soit une réalité. Rappelons pour finir qu'ils sont au total 36 membres de l'ATDPDH et du RAOTEDH à prendre part à cette formation dont une jeune stagiaire française, Clara Hémain qui n'a pas caché son intérêt pour le climat paisible qu'il faut à tout prix préserver au Togo et que le projet de promotion de la culture de paix bénéficie du financement de l'Institut Allemand des relations culturelles étrangères.■

Yves-Rolland

Politique nationale de l'emploi

Un programme de «service civique» en cours de réflexion

Le PROVONAT est un instrument d'appui institutionnel et de renforcement de capacités des acteurs de développement local. Outil permettant de mobiliser et valoriser socialement les jeunes diplômés, engagés, motivés et dévoués sur des actions de développement local, le programme permet aussi, selon les termes de Mme Victoire S. Tomégah-Dogbè, Ministre du Développement à la Base, de l'artisanat, de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes, «de créer une dynamique d'implication des jeunes leaders de demain dans le processus de développement local participatif». Mais ces jeunes leaders de demain ne sont pas constitués uniquement que de diplômés. Il y a des jeunes qui, par la force des choses, ont quitté tôt les études pour des raisons diverses. Ces jeunes qui n'en demeurent pas moins utiles au développement du pays ont besoin quelques fois d'un minimum de soutien, d'un cadre adéquat pour que s'exprime leur leadership, leurs capacités à apporter leur contribution au développement local. Pour cette frange de la jeunesse, le



A. Tchakpélé, Coordonnateur du PROVONAT

programme de volontariat national jeunes déscolarisés ou semi-scolarisés (PROVONAT-JDS) est en cour de réflexion pour sa mise en œuvre. Mais tout porte à croire qu'actuellement, les autorités en charge de ce secteur optent plutôt pour un programme de « service civique ». Il s'agira de mobiliser ces jeunes de 15 à 35 ans par an sur des travaux d'intérêt national ou communautaire tout en leur offrant un cadre pour se former aux valeurs civiques et citoyennes, et planifier leur insertion socioprofessionnelle. L'objectif est de montrer aux jeunes qu'ils peuvent valoriser leurs ressources locales et nationales et en faire une richesse au lieu de migrer vers les centres-villes où ils sont laissés à eux-mêmes.■

Anthelme Shakespeare

Lutte anti-tabac

Le gouvernement corse les mesures à compter du 1er septembre

Au-delà des enjeux économiques qu'il suscite, nul n'ignore les effets néfastes du tabac sur la santé et la qualité de la vie. Ils sont néanmoins passés sous silence et doivent être rappelés afin de faire prendre conscience aux fumeurs des risques qu'ils prennent et qu'ils font prendre à leur entourage. La durée de consommation étant aussi un facteur à prendre en compte, les effets du tabac s'exercent sournoisement et lentement sur la plupart des organes. Faire prendre conscience de tous ces risques à la population a conduit à la dotation par notre pays d'une loi le 31 décembre 2010 relative à la production, à la commercialisation, à la consommation des cigarettes et autres produits du tabac. Dans sa mise en œuvre, le décret du 1er juillet 2014 relatif aux avertissements sanitaires et autres spécifications sur le

conditionnement et l'étiquetage du tabac entrera en vigueur le 1er septembre prochain après un moratoire de six mois. A l'orée de cette entrée en vigueur, le ministère du commerce et de la promotion du secteur privé a lancé le 26 août dernier une vaste campagne de communication sur la réglementation sur le tabac et ses produits dérivés.

L'objectif est de mettre à la connaissance de la population la nouvelle réglementation sur le tabac qui oblige les producteurs à inscrire sur 65% des emballages des avertissements sanitaires dans les différentes langues couramment parlées au Togo. Il s'agit du français, de l'éwé, du kabyè. Les avertissements sanitaires seront désormais inscrits de façon indélébile, en caractère gras et noir sur fond blanc sur les emballages et les avertissements seront alternés



chaque deux ans. Une première série de quatre avertissements est requise pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015. Il s'agit notamment de :

- La fumée du tabac nuit à la santé de l'enfant
- Fumer provoque le cancer du poumon
- L'usage du tabac provoque l'impuissance sexuelle
- Fumer cause une mort lente et douloureuse.

Tout ceci afin que les consommateurs sont mis au parfum des risques qu'ils courent car « le tabac est un

produit licite. On ne peut pas l'interdire ; l'objectif est donc de le contrôler afin que le consommateur par cette campagne, ait à l'esprit que le tabac nuit à sa santé ainsi que celle de son entourage avant de le consommer en toute liberté », confie M. Kumako Vinyo, coordonateur du Programme national de lutte contre le tabac. Cette campagne à durée indéterminée sera effective avec les concours médiatiques, les panneaux publicitaires, les actions directes sur le terrain telles les visites inopinées chez des distributeurs et

producteurs, les saisies de produits contrevenants à la réglementation, leur destruction suivi des sanctions pour les contrevenants eux-mêmes.

Cette campagne revêt une importance capitale quand on sait que 8,5% de notre population fume et que 33,9% est exposée à la fumée ; des chiffres alarmants qui justifient le coup de cœur du Ministre du commerce et de la promotion du secteur privé Mme Légzim Balouki dans son discours de lancement : « j'invite tous les opérateurs économiques et toute la population à respecter les dispositions réglementaires sur le tabac et à accompagner les efforts du gouvernement dans la lutte permanente pour l'amélioration de la santé et des conditions de vie des togolais ».

Le Démocrate



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 2157/14 /CNSS/DG/DA-SP

COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a le plaisir d'informer le public qu'elle est propriétaire d'un immeuble sis à Baguida d'une contenance superficielle de 27 ha 25a 98ca, objet du Titre foncier N°21.583 RT issu de la fusion des titres fonciers n°13753, 5973 et 1814.

La collectivité KPELE HLOMADI élève des prétentions de droit de propriété sur ledit immeuble et a assigné la CNSS par devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé qui a ordonné une expertise immobilière afin de situer le TF n°21.583 par rapport à l'immeuble dont la collectivité KPELE HLOMADI prétend être propriétaire.

Sans attendre les résultats de l'expertise, il est revenu à la connaissance de la CNSS que la collectivité KPELE HLOMADI, estimant être propriétaire des lieux, aurait approché des éventuels acquéreurs en vue de la vente des parcelles de terrain issues du TF n°21.583.

La CNSS tient à rappeler à toute personne qui s'évertuerait ou s'aventurerait à acquérir des lots de terrain auprès de la collectivité KPELE HLOMADI dans ledit domaine, le ferait à ses risques et périls, car HLOMADI dans ledit domaine, le ferait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du décret foncier du 24 juillet 1906, le Titre foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété de la CNSS sur l'immeuble, objet du Titre foncier n°21.583 RT

Pour toute information, s'adresser à la **SCP AQUEREBURU & PARTNERS**

Société d'Avocats, Juridique et Fiscal sise au 777, Avenue Kléber DADJO,

Tél : 22 21 05 05, B.P. 8989.

Fait à LOMÉ, le 18 AOUT 2014





COMMUNIQUE

Dans le cadre des préparatifs de la **12ème Foire Internationale de Lomé** qui aura lieu **du 21 novembre au 8 décembre 2014**, la Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé a le plaisir d'annoncer la tenue du Séminaire de formation qu'elle organise les **28 et 29 août 2014**. Cette formation destinée aux institutions, entreprises et artisans a pour objectif de permettre une optimisation de leur participation à une foire internationale.

Le séminaire abordera 3 modules intitulés :

Pourquoi participer à une Foire ?
Comment participer à une Foire ?
Le suivi après la Foire

Les entreprises et exposants désireux de prendre part à ce séminaire devront inscrire leurs participants avant le **vendredi 22 août 2014 à 17 heures 30 minutes**. Chaque entreprise peut déléguer plusieurs participants.

Les frais d'inscription s'élèvent à **10 000 F CFA** par personne donnant droit aux pauses-café et au support contenant les modules dispensés au cours dudit séminaire.

Pour plus d'informations, contactez le Secrétariat du CETEF-LOME.

Tél : (+228) 22 35 07 27/90 04 92 66 / 99 64 40 01 ;
email : judith@cetef.tg/ jude@cetef.tg

Les fiches d'inscription et de motivation du séminaire
sont disponibles sur notre site web :
www.cetef.tg

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg